

## **QUOI DE MEUF ? - ÉPISODE (LONG) 135**

### **« La non-mixité pour les nul·les »**

**Intro** : Cette semaine, on va parler de non-mixité choisie : d'où vient cette stratégie et quels sont ses bénéfices ? On va en parler avec Kaoutar. Salut ! Ça va ?

**KAOUTAR** - Ça va très bien et toi ?

### **NEWS FÉMINISTES**

**CLÉMENTINE** - Le chroniqueur Fabien Lecœuvre nous a donné un petit aperçu de son avis non sollicité sur le physique de la chanteuse Hoshi et les réactions n'ont pas tardé à se faire entendre !

### **VIRGULE-SON**

de 1:51 à 2:20

**K** - C'est vraiment une affaire incroyable mais qui me semble très parlante, et on imagine comment ce type de réactions peut s'incarner à la fois en injonction pour les femmes mais aussi en exclusion, en manière de les hiérarchiser sur leur physique, etc. Grand soutien à Hoshi. On a eu le droit à - un retour j'allais dire, mais est-ce que Marlène Schiappa est jamais partie ? - Marlène Schiappa, qui nous est revenue toujours plus insupportable que jamais. Elle veut aujourd'hui lancer ce qu'elle appelle des QSR, c'est-à-dire des « quartiers sans relous » autrement dit une manière de créer des baromètres pour mesurer le harcèlement de rue : on se doute de quels « quartiers » elle parle et de l'identité de ces fameux « relous » en écrivant ce type de projet, ce type d'annonce. Je crois que Gérald Darmanin n'était pas présent dans son esprit, pourtant il est le plus grand relou des relous que nous aillons actuellement à subir.

### **TOPIC : LA NON-MIXITÉ**

**C** - On récapitule la chronologie des faits, car cette question occupe aujourd'hui l'actualité et le débat public en France. Tout est parti de l'UNEF, avec cette révélation fracassante faite sur Europe 1 le 17 mars : le 2ème syndicat étudiant de France organisait deux fois par an des réunions « non-mixtes », selon la présidente Mélanie Luce

pour « permettre aux personnes touchées par le racisme de pouvoir exprimer ce qu'elles subissent ».

## **VIRGULE-SON**

de 4:21 à 4:41

**C** - Un tollé politique a eu lieu. La classe politique s'est divisée sur le sujet. Le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer a estimé que ces pratiques pouvaient mener à « des choses qui ressemblent au fascisme » tandis que dans le camp de La France Insoumise, selon les mots du député Eric Coquerel de Seine-Saint-Denis : « Les réunions non-mixtes, c'est vieux comme le mouvement féministe. Vieux comme le mouvement ouvrier qui n'invite pas les patrons. Vieux comme les Étudiants Juifs de France ou les Jeunes Ouvriers Chrétiens [...] En fait ce qui dérange c'est quand ça concerne des noirs et des arabes. » Qu'est-ce qui s'est passé ensuite, Kaoutar ?

**K** - Il s'est passé quelque chose dont les auditeuses se souviennent peut-être, cette fameuse interview qu'Audrey Pulvar a donné. Elle a notamment précisé : « Si vient à cet atelier une femme blanche, un homme blanc, etc., j'aurais tendance à dire qu'il n'est pas question de le jeter dehors. En revanche, on peut lui demander de se taire, lui demander d'être spectateur silencieux ». La candidate PS pour les régionales en Ile-de-France a donc affirmé d'une certaine manière son soutien aux réunions non-mixtes pour les personnes racisées. Comme tu le disais Clémentine, Audrey Pulvar a provoqué un véritable tollé notamment sur les réseaux sociaux puisqu'elle a été accusée de pensée anti-républicaine.

**C** - La réaction politique ne s'est pas faite attendre, puisque le 1er avril (et ce n'était pas une blague), les sénateurs et les sénatrices présent.e.s adoptent à l'unanimité un « amendement UNEF » permettant de dissoudre le cas échéant les associations faisant des réunions non-mixtes racisées, tout cela ayant lieu dans le cadre de la loi « séparatisme » dont on parle beaucoup en ce moment. Il y a vraiment eu un effet domino autour de cette question et des actions très concrètes ont été prises très rapidement.

**K** - Si on continue à reconstruire le fil des réactions qui ont accompagnées ces éléments politiques, on peut noter une tribune

Mediapart qui a été signée par des syndicats, militant·e·s féministes et LGBT+. Ces derniers et dernières écrivent : « La discussion autour de la non-mixité est présente dans le débat public depuis plusieurs années déjà. Elle oppose les tenants d'un universalisme républicain illusoire, qui préfèrent fermer les yeux sur les réalités sociales des inégalités et des oppressions subies par les minorités pour proclamer une égalité de façade, aux militant·e·s antiracistes qui utilisent la non-mixité comme un moyen d'organisation et de lutte. En effet, il faut souligner que même si diverses autres organisations militantes l'utilisent également – féministes, LGBTI ou syndicales, par exemple –, l'amendement voté le 1er avril par le Sénat ne concerne que la non-mixité consacrée aux personnes racisées, c'est-à-dire un mode d'organisation de la lutte antiraciste. Comment comprendre cette inégalité de droit entre les organisations autrement que comme une énième manifestation du racisme du gouvernement ? » Le propos, en effet, est très clair.

**C** - Il faut aussi contextualiser, car il y a un précédent à cet affaire. En 2017, le collectif afro-militant Mwasi organise le festival Nyansapo dans lequel certains espaces non-mixtes vont permettre l'organisation d'ateliers, sachant que ces espaces ne forment même pas l'intégralité du festival. Néanmoins, il a été très attaqué sur les réseaux sociaux, à tel point que la maire de Paris avait même menacé d'annuler le festival dans son intégralité, et de saisir la Licra en disant que les ateliers avaient lieu dans des espaces publics de la mairie (finalement, ils ont eu lieu dans des espaces privés). À ce moment là, on a pu entendre parler de « repli identitaire » par exemple. Il faut rappeler que la polémique avait été lancée par l'extrême-droite et le site Fdesouche avant de se répandre un peu partout en France.

### **VIRGULE-SON**

de 9:23 à 11:43

**K** - On se souvient que les deux figures militantes antiracistes et féministes Fania Noël et Sihame Assbague ont été particulièrement visées par cette polémique. Elles avaient été en première ligne et elles avaient été très claires et très franches. On peut retrouver sans trop de difficulté des textes qui avaient été écrits à l'époque pour répondre et qui demeurent des textes de référence, puisqu'ils permettaient déjà de comprendre ce qu'il se passait par rapport à cette question de la

lutte antiraciste et des espaces non-mixtes en contexte de racisation. Un point de comparaison qu'il me semble important de préciser, avant de plonger dans le vif du sujet. Sur le plateau de l'émission C politique, Laure Adler est intervenue et a tenu des propos plus que nécessaires et clairs sur la question de la non-mixité de genre.

### **VIRGULE-SON**

de 12:44 à 13:51

**K** - Par la suite, de nombreuses interventions sur Twitter ont emboîté le pas à Laure Adler et ont défendu le principe de la non-mixité à partir du principe féministe. Or, la question ici, l'attaque lancée par le gouvernement n'est pas celle du principe féministe, mais du principe antiraciste. La question à laquelle nous devons nous confronter n'est pas tant celle du genre, mais bien celle de la race. Alors, je comprends que parler de « race », c'est difficile pour encore beaucoup de personnes, mais il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas juste d'user du genre pour dire la race. Pour dire la race, très simplement, on dit la race. Ce manque de justesse, il est à deux titres. Dans un premier temps, ce n'est pas juste politiquement, car on ne peut pas nier un rapport de domination, car alors on contribue à sa perpétuation. Dans un second temps, ce n'est pas juste, car la non-mixité de genre ne coïncide pas avec la non-mixité de race. Plus précisément, la méthode qui veut que l'on établisse un parallèle entre ces deux formes de non-mixité ne tient pas puisque les attaques dont elles font l'objet ne sont pas symétriques, ne sont pas similaire. Ça me semble important à chaque fois quand on parle de la question de la non-mixité ; bien évidemment que la question du principe peut être mobilisée, mais pas pour rabattre la question raciale sur une certaine forme de silence, voire de déni.

**C** - À ce propos, on peut citer le militant panafricain Joao Gabriel qui, dans un article titré « Les comparaisons entre la non-mixité femmes et la non-mixité racisée ne sont pas pertinentes » écrit : « Or, le parallèle en permanence avec la non-mixité femmes et la non-mixité non-blanche contribue à faire croire que le problème c'est la non mixité des opprimé·e·s en soi, peu importe le sujet, ce qui est faux. Donc, il faut faire attention à l'analogie perpétuelle race/genre, et pire à la mise en équivalence race = genre, car les choses ne marchent pas du tout ainsi et une telle façon de voir les choses

conduit à invisibiliser le rapport de force qui est bien plus défavorable à l'antiracisme radical et à la race comme grille d'analyse ».

**K** - Vous pouvez retrouver cette article dans les liens en référence. Dans une perspective intersectionnelle, oui, les rapports de domination sont bien genrés, ils sont bien traversés par une subalternité de classe et de race, et inversement. Pourtant, du point de vue des agents et des agentes, du point de vue de l'agentivité politique qu'ils déploient, il est important que l'autonomie politique anti-raciste ne soit pas continuellement menacée par l'hégémonie du féminisme blanc et bourgeois. Une fois ce point précisé, nous pouvons poursuivre !

## **HISTOIRE**

**C** - Il faut recontextualiser la place de la non-mixité dans l'histoire, puisqu'en ce moment, on a l'air de la découvrir comme si c'était un phénomène véritablement nouveau. En vérité, c'est une stratégie mise en place par les dominant-e-s depuis la nuit des temps. La non-mixité, c'est plutôt une norme historiquement masculine qui a pu servir d'instrument de contrôle patriarcal. Si on met un peu à part les ordres religieux où elle est parfois subie par les prêtres, clercs, il y a pu avoir un certain nombre de congrégations professionnelles, par exemple des confréries comme les Compagnons du devoir, qui devaient aussi être célibataires jusqu'à leur embauche et la fin de leur apprentissage. On peut évoquer le cas des gentlemen's clubs anglo-saxons du 19ème siècle interdits aux femmes, à Londres dans le quartier de "clubland", entre St James et Pall Mall : ils s'organisaient selon les intérêts, aristocrates, artistes, politiques... D'ailleurs, une entrepreneuse anglaise, Emily Bendell, a récemment attaqué en justice le Garrick Club, un de ces clubs ancestraux, pour qu'il s'ouvre enfin aux femmes. Cette tradition d'exclusivité de genre ne naît pas du tout d'une discrimination mais d'une mise en commun d'intérêts qui produisent souvent une culture toxique d'exclusion, qui renforce la domination masculine, ce qui n'est pas le cas des clubs féminins par exemple. Dans les boy's club, le privilège est invisible. Il y en a encore, même en France, comme l'Automobile club de France, le Jockey club, de Traveller's Club, dans lesquels les femmes sont tolérées si accompagnées. Et ça ne dérange personne ! Je vous

renvoie à un article dans *Madame Figaro* écrit par notre consœur Pauline Verduzier.

**K** - Pour venir contrer ces stratégies de domination, on peut notamment concevoir le syndicalisme comme une forme assez intéressante d'inspiration et de conceptualisation de ce type de résistances : avec l'industrialisation au XIX<sup>ème</sup> siècle, une culture ouvrière plus politisée apparaît et le syndicalisme contribue à pourvoir à une solidarité, une entraide et de l'aide à la santé par exemple entre les ouvriers et les ouvrières. Pendant longtemps la grève est interdite. Les pouvoirs publics vont ensuite reconnaître le droit de grève et le droit de se syndiquer, quelque chose qui reste particulièrement mal vu. Les réunions entre ouvriers, par définition sans patron, sont un exemple typique de non-mixité stratégique pour faire valoir des droits, pour envisager des améliorations de la condition sociale. C'est accepté et compris par tout le monde a priori puisque nous sommes dans un rapport de force qui touche directement la question du capital. Plus tard, des femmes vont rejoindre ce type de syndicalisme qui, il faut bien le reconnaître, a aussi été un syndicalisme longtemps masculin : on peut notamment penser à l'expérience de LIP.

### **VIRGULE-SON**

de 20:46 à 21:05

**C** - Un autre exemple plus ancien que l'on peut donner, c'est un exemple qu'on a redécouvert ces dernières années puisqu'on parle souvent de féministes du Moyen-Âge avec l'exemple des Béguines : elles sont apparues au 12<sup>ème</sup> siècle en Belgique et ensuite dans le Nord de la France. C'est moins un ordre religieux qu'un rempart laïque au mariage et à l'autorité de la famille pour des jeunes filles célibataires ou des veuves, et finalement une caution morale à la société, un lieu de vie en communauté et de liberté relative. À Paris, il y en avait dans le Marais et les femmes avaient le droit de s'instruire, de travailler, de vivre en autonomie financière et juridique. Ensuite, elles ont été persécutées à partir du 14<sup>ème</sup> siècle... On parlait tout à l'heure des clubs masculins : il y a aussi eu des clubs de femmes, notamment sous la révolution, qui ont été interdits par la Convention.

**K** - Dans le sillage de ce que tu viens de nous dire Clémentine, on peut aussi penser, historiquement c'est un peu plus proche de nous, au phénomène développé par le Black power au mi-temps des années 60 aux États-Unis. C'est Stokeley Carmichael qui est à la tête de l'organisation pour les droits civiques, le Comité de coordination non-violent des étudiants (SNCC), qui lance ce mot d'ordre d'empowerement et d'auto-détermination ("*by us for us*"), tout comme les Black Panthers, et qui demande aux membres blancs de partir pour éviter que la lutte des droits civiques soit noyautée par des blanc·he·s. Cela a créé pas mal de scission à l'intérieur même de ces mouvements, les activistes ont eu parfois des positions diverses, pour ne pas dire antagonistes : le magazine Time parlait à l'époque de « philosophie raciste ». On voit bien à quel point la question n'est pas simple et à quel point elle a permis de faire émerger des mouvements antiracistes qui ont eu des effets à échelle mondiale sur cette même lutte.

**C** - On voit bien que l'exclusion est tolérée à sens unique. La sociologue Christine Delphy en parlait en 2006 dans *Le Monde Diplomatique* dans un article intitulé « La non-mixité, une nécessité politique ». Elle rappelle à raison que ce sont d'abord les femmes et les personnes minorisées qui ont vécu la non-mixité subie en étant exclues de la chose politique, et que la ségrégation a été une forme de domination. Ensuite, elle rappelle que la mixité ne garantit pas l'égalité : c'est le cas à l'école, puisqu'elle produit parfois l'exclusion des personnes minorisées. « La pratique de la non-mixité est tout simplement la conséquence de la théorie de l'auto-émancipation. L'auto-émancipation, c'est la lutte par les opprimés pour les opprimés. Cette idée simple, il semble que chaque génération politique doive la redécouvrir. Dans les années 1960, elle a d'abord été redécouverte par le mouvement américain pour les droits civils qui, après deux ans de lutte mixte, a décidé de créer des groupes noirs, fermés aux Blancs. »

**K** - Si on poursuit la réflexion entamée par Christine Delphy, elle nous dit que les réunions non-mixtes sont d'une importance puisque « pour que l'expérience de discrimination et d'humiliation puisse se dire, elle doit se dire sans crainte de faire de la peine aux bons Blancs ; il faut aussi que la rancœur puisse s'exprimer – et elle doit s'exprimer ; il faut que l'admiration que les opprimés, même révoltés,

ne peuvent s'empêcher d'avoir pour les dominants – les noirs pour les Blancs, les femmes pour les hommes – ne joue pas pour donner plus de poids aux représentants du groupe dominant. Car dans les groupes mixtes, Noirs-Blancs ou femmes-hommes, et en général dans les groupes dominés-dominants, c'est la vision dominante du préjudice subi par le groupe dominé qui tend à... dominer. » Je trouve ces éléments particulièrement clairs, puisqu'ils disent à quel point l'idée de séparation quasi spatiale est ici absolument fondamentale pour pouvoir se défaire mentalement en termes de représentation, d'imaginaires de ce que la domination nous fait voir, nous fait comprendre, nous fait percevoir et nous fait aussi ressentir. On voit ici à quel point la non-mixité choisie a pour enjeu de favoriser l'émergence d'un nouveau regard sur le monde mais aussi sur soi et sur les personnes avec lesquelles on lutte.

**C** - Cette expérience de la non-mixité raciale dans la lutte pour les droits civiques a inspiré d'autres groupes en France qui sont plutôt des groupes féministes comme le MLF. D'ailleurs, deux chercheurs, Alban Jacquemart et Camille Masclat, ont étudié cette non-mixité dans les mouvements féministes de Mai 68. Je vous renvoie à leur article publié dans la Revue Clio. Les militantes ont pu observer la situation dans les milieux d'extrême-gauche lors de Mai 68 et y ont vu l'expression du sexisme. Mais la non-mixité décidée ne s'est pas faite de manière automatique dans les milieux féministes, elle ne va pas de soi, contrairement à ce qu'on pense aujourd'hui. Ils écrivent : « La non-mixité devient un élément central du Mouvement de libération des femmes (MLF), allant même jusqu'à être analysée comme la « métaphore » du mouvement [...]. Loin d'être une évidence pratiquée et partagée par toutes dès les premiers instants du mouvement à partir de simples motifs idéologiques, elle s'impose progressivement comme une norme après une période d'acclimatation et d'apprentissage et au gré des expériences militantes. »

**K** - Il y a donc eu des débats et des discussions continues sur le fait de favoriser les réunions non-mixtes en précisant à chaque fois qu'elles n'étaient pas contre les hommes (qui participaient aussi au mouvement) mais qu'elles avaient pour objectif de favoriser l'émergence de la parole des femmes. Pour les participantes, il y a eu un effet de « révélation » lors de la première réunion, mais il a fallu



s'y habituer et apprendre à justifier ce type de pratiques politiques, perçu comme une transgression. La présence des hommes est conditionnée, par exemple à des lieux ou des moments spécifiques, comme en manifestation mais à l'arrière du cortège. On leur proposait aussi de s'occuper de la crèche (la proposition tient toujours d'ailleurs !). A contrario, d'autres mouvements comme le MLAC, qui militent pour l'avortement et la contraception, sont mixtes et regroupent des médecins par exemple. La présence majoritaire de gays dans les groupes homosexuels va aussi aboutir à une scission avec la naissance des Gouines rouges.

**C** - En tout cas, le MLF va créer un précédent en France et imposer une nouvelle norme, un entre soi féminin et une contre-culture féministe. « Au fil des années 1970, de plus en plus de lieux et d'activités se déroulent en non-mixité. Il s'agit notamment d'espaces de rencontre temporaires, à l'image des journées, week-ends voire camps de vacances organisés entre femmes. Les maisons ou centres de femmes qui ouvrent au cours de ces années constituent des espaces de rencontre plus permanents, pour tout ou partie du mouvement, caractérisés par des aspirations autogestionnaires. Enfin, la non-mixité se diffuse et prend corps dans d'autres types de lieux et d'activités que ceux plus habituellement militants : librairies, troupes de théâtre, lieux de création artistiques, émissions de radio « par les femmes pour les femmes. Si elle est rapidement théorisée comme un outil d'émancipation des femmes, ce n'est en effet que par des expériences pratiques que la séparation militante avec les hommes devient au long de la décennie une évidence non questionnée. »

### **VIRGULE-SON**

de 29:43 à 30:24

**C** - Il y aura aussi des tensions et des scissions entre femmes autour des questions de classe, de l'orientation sexuelle ou de l'origine ethnique. Par ailleurs, les groupes non-mixtes qui ont pu exister entre hommes comme le Mouvement de libération des hommes (MLH) vont péricliter rapidement.

**K** - Tu nous le disais auparavant Clémentine, chaque génération politique doit redécouvrir ce principe de lutte, ce qui est

particulièrement vrai. En 2016, alors que se profile le mouvement de Nuit Debout...

### **VIRGULE-SON**

de 31:04 à 31:28

**K** - Le débat ressurgit de manière cyclique et va se créer dans ce contexte une commission féministe qui soulève à nouveau une levée de boucliers, comme en témoigne les propos d'un homme révolté rapportés par *Le Monde* : « Je n'accepte pas, sur une place publique, d'être dépossédé du débat et d'être choisi comme cible. » On voit bien à quel point Nuit Debout a pu être le théâtre de la remise en cause de ce principe de lutte, et Fatima Benomar, la co-fondatrice de l'association Effrontées - qui a assisté à quelques unes de ces réunions - observe pour sa part : « Ça facilite l'expression, notamment lorsqu'il faut parler d'expériences intimes et violentes. Autour d'hommes, on peut être gênée et éprouver des difficultés. Pas forcément parce qu'ils sont considérés comme des ennemis mais parce qu'on peut se dire qu'ils vont se sentir mal à l'aise face à certains propos. »

**C** - Pour donner quelques éléments de conclusion, on voit que le sexisme inversé ou le racisme anti-blanc qui ont pu être reprochés à ses stratégies militantes n'ont vraiment rien à voir avec les bénéfices que cette stratégie peut apporter aux personnes concernées. On peut aussi se demander si la non-mixité peut être envisagée, plus comme un moyen, mais comme une fin en soi. Ce peut être le cas de la misandrie. On peut aussi ajouter que la non-mixité est une condition parfois nécessaire, mais qui n'est pas toujours suffisante puisque même dans certains lieux réservés aux femmes, comme l'espace de co-working The Wing à New York, il y a eu des LGBT phobies et du racisme.

**K** - Ce qui me paraît assez paradoxal, c'est que des militant·e·s antiracistes, féministes et dans le milieu syndical notamment, mais aussi du côté des militant·e·s LGBTI ont tendance à considérer la pratique de la non-mixité choisie comme un outil parmi d'autres dans la grande boîte du militantisme critique, d'opposition. C'est assez intéressant de voir à quel point la suspicion qui porte sur ce type de pratiques est forte.

## **VIRGULE-SON**

de 33:55 à 34:32

**K** - Il me semble que ce n'est pas pour rien que le gouvernement a décidé de retenir l'idée de séparatisme comme délit, comme chose à combattre. Il y a cette idée que si ces gens se mettent à part, ils se mettent à part pour fomenter contre la République, contre la France, contre la nation. Assez paradoxalement, l'importance de la pratique en non-mixité est une importance qui vient plutôt de ces opposants, et les militant·e·s se trouvent régulièrement en situation, soit de relativiser ce type de pratiques, soit au contraire, d'en augmenter l'intensité puisque cela permet de renforcer le rapport de force politique avec les dominants.

## **TÉMOIGNAGE**

**C** - On va écouter le témoignage d'Esther à propos de la non-mixité.

## **NOTRE EXPÉRIENCE**

**K** - J'ai fait l'expérience de la non-mixité subie, comme toutes les femmes et comme toutes les personnes susceptibles d'être atteintes par le racisme. J'ai aussi pratiqué la non-mixité femmes et la non-mixité racisé·e·s. Ce sont des expériences qui à chaque fois dépassaient le simple « groupe de parole » et avaient pour vocation l'organisation, la réflexion, la quête d'une manière d'agir, de faire collectivement, qui serve une cause en identifiant les pouvoirs dominants et les formes de cette domination comme des causes illégitimes.

**C** - La non-mixité, c'est mon secret beauté... Ma routine du matin... Je trouve en tout cas que c'est quelque chose dont on s'est un peu moqué ces dernières années comme étant un reliquat un peu ridicule des années 70 et du mouvement hippie. Moi, je l'ai expérimenté plutôt dans le féminisme : j'avais été à des réunions d'OLF où il y avait parfois un ou deux hommes qui prenaient systématiquement la parole, et ça suffisait à me mettre mal à l'aise et à m'auto-censurer. À la Maison des femmes de Montreuil, il y a des temps non-mixtes avec des femmes victimes de violences et des conférences mixtes avec qui veut venir y assister. Je me souviens qu'après une pride, j'avais été

sur la péniche du Rosa Bonheur pour une soirée réservée aux femmes, et quelques mecs voulaient entrer et ne comprenaient qu'ils pouvaient circuler librement partout ailleurs ! Alors que les espaces réservés aux femmes, en particulier lesbiennes, queer et bi, sont très rares. Je trouve intéressant dans les milieux militants de voir comment on décide et choisit quels espaces sont mixtes et non-mixtes, et quelles stratégies adopter. Ce débat me laisse perplexe parce que la vie, c'est pas un gâteau ou des vases communicants : ça ne nous enlève rien que des gens se réunissent sans nous (le coût social est très faible pour les dominants). Pour autant, je peux entendre ce qui peut paraître radical ou choquant quand c'est présenté de manière biaisée, en disant par exemple « des réunions interdites aux blanc·he·s », sauf que le but est moins d'interdire aux blanc·he·s. La focalisation n'est pas l'interdiction ou l'exclusion mais à l'inverse, la communauté et la recreation du collectif. Quand il m'est arrivé de regarder BFM, j'ai pu voir qu'une personne de très mauvaise foi présentait les choses comme ça : « Comment on sait si on a la peau assez foncée pour assister à ces réunions, qui décide ? » Bah, je ne sais pas... C'est la personne concernée qui veut y aller qui décide, non... ? C'est pas comme ça que ça marche. Le dessinateur·ice sur Instagram La Nuit Remue Paris (@lanuitremueparis) a fait une petite BD résumant assez bien les enjeux de ce débat en demandant : pourquoi vous voudriez venir à une réunion d'alcooliques anonymes si vous n'êtes pas alcoolique ? À une réunion religieuse si vous n'êtes pas croyant·e... ? Cette comparaison a des limites, mais elle aide à comprendre les enjeux de ce débat.

## **POP CULTURE**

C - Dans le sillage des années 70 et de la contre-culture, on a vu émerger un certain nombre d'écritures collectives, de créations collectives... On peut penser au centre audiovisuel Simone de Beauvoir né grâce à Delphine Seyrig et Carole Rossopoulos qui ont archivé les luttes des femmes sous forme de mémoire visuelle. Aujourd'hui, on peut penser au Collectif 50/50 au cinéma. Un exemple me revient dans *Le péril jeune*, le premier film de Cédric Klapisch sur la contestation des années 70 à travers un groupe d'amis : on voit une réunion féministe où des garçons du groupe essaient de s'incruster « mais on est comme des femmes nous » et ils se font dégager vite fait.

**VIRGULE-SON**

de 42:34 à 44:09

**K** - On peut penser aux fictions anglo-saxonnes, puisque la réunion non-mixte est souvent mise en scène comme un moment clé de la narration : *Dear white people* ou *I may destroy you*, des séries sur le militantisme et l'importance de ces groupes de parole notamment pour les survivant·es de violences. La série *The Black Lady Sketch Show* avec uniquement des actrices afro-américaines.

**VIRGULE-SON**

de 44:44 à 44:57

**C** - Il y a également le film *Wonder Woman*, puisque la partie en non-mixité avec les amazones est vraiment circonscrite au début ou à la fin du film : on ne les voit pas assez justement !

**K** - On peut penser aux “girl groups” des années 50/60 : on y retrouve des chanteuses noires, les Supremes, les Crystals, qui ont été à la fois manipulées par des producteurs véreux et se sont aussi empowered par la chanson, ont permis de produire des formes de solidarité. On retrouve ça plus tard avec le groupe des Spice Girls.

**VIRGULE-SON**

de 45:43 à 46:00

**C** - Toujours dans la musique, on se souvient du Statement Festival organisé en Suède, qui continue d'avoir lieu hors période de covid, qui est réservé aux femmes : c'est peut-être la réalisation de cette utopie anti-relou à laquelle rêve Marlène Schiappa. Dans le milieu festif, on peut penser à toutes les soirées lesbiennes en général. À Paris, il y a aussi la soirée La Bringue de Clarification, des stratégies qui évitent parfois le harcèlement en milieu festif. Pour revenir à la pop culture, on se souvient d'une saison de la série *American Horror Story*, *Coven*, qui met en scène un couvent de sorcières en non-mixité.

**VIRGULE-SON**

de 46:48 à 46:50

**C** - Au cinéma, on peut également mentionner les remakes féminins puisque la non-mixité féminine a longtemps été un repoussoir avant de devenir un enjeu commercial : *Ghostbusters*, *Ocean's 8* ou un autre film qui n'est pas un remake mais que j'aime bien, *Les Flingueuses* de Paul Feig.

## **RECOMMANDATIONS CULTURELLES**

**K** - Cette semaine, je conseille à nos auditeuses de découvrir un auteur qu'iels ne connaissent peut-être pas encore, un romancier qui s'appelle Karim Kattan qui est l'auteur d'un ouvrage que j'ai trouvé assez sublime, *Le Palais des deux Collines* aux Éditions Elyzad. Il se déroule en Palestine et revient sur la question du retour, de l'impossible retour, de l'exil, à partir notamment de la trajectoire d'un personnage mystérieux qui redécouvre une certaine Palestine, mais qui est fictive. Karim Kattan dans son travail pose la question de la fictionnalisation politique de la Palestine, du fait que ce conflit peinerait à être résolu d'un point de vue politique. Pour les personnes qui s'intéressent à ces questions, je vous le recommande vivement.

**C** - Ma recommandation est aussi un livre, *Viendra le temps du feu* aux Éditions Cambourakis de Wendy Delorme, la performeuse féministe. C'est un récit d'anticipation et de survie sur un monde apocalyptique et sécuritaire, pas si éloigné du nôtre. Il semblerait qu'il soit inspiré des *Guerrières* de Monique Wittig et a priori de *La Servante écarlate*.

## **COURRIER D'AUDITEUR·ICE·S**

**K** - Claire nous demande ce que veut dire « toustex » ou « tousxtes ».

**C** - Le « x » permet d'inclure les personnes non-binaires, tout simplement ! Pour information, aux États-Unis, des personnes ont demandé à changer les cartes d'identité ou leurs permis de conduire : à la place du sexe où il y écrit en général male ou female, on peut désormais avoir un « x » pour les personnes non-binaires.

## **GÉNÉRIQUE**

Quoi de Meuf est une émission de Nouvelles Écoutes.  
Cet épisode est conçu par Clémentine Gallot,  
présenté avec Kaoutar Harchi  
Mixage Laurie Galligani  
Prise de son par Adrien Beccaria à l'Arrière Boutique  
Générique réalisé par Aurore Meyer Mahieu  
Réalisation, montage et coordination Ashley Tola